

Vote sur la GPA au Parlement européen : de fausses informations diffusées par la droite et l'extrême droite

Publié le 27/04/2024 22:36



Lien vers la vidéo [ici](#)

Article rédigé par France 2 - C. Motte, N. Leydier, E. Noël

Au contraire de ce que prétendent des figures politiques de la droite et de l'extrême droite, le Parlement européen n'a pas voté pour considérer la gestation pour autrui comme une traite d'êtres humains. Il a seulement criminalisé les GPA forcées.

Le Parlement européen a-t-il vraiment reconnu la gestation pour autrui (GPA) comme une traite des êtres humains ? Plusieurs médias détenus par Vincent Bolloré relayent cette information. Sur les réseaux sociaux, la tête de liste des Républicains aux élections européennes, François-Xavier Bellamy, s'en félicite. Gilles Lebreton, eurodéputé RN, affirme quant à lui qu'il a "voté pour son interdiction dans toute l'UE". Des affirmations inexactes.

Seules les GPA forcées sont criminalisées

La directive cible en fait *"les personnes qui forcent les femmes à être mères porteuses ou qui les amènent à agir ainsi par la ruse"*. Seules les GPA forcées sont donc criminalisées, et non le principe même de GPA. Une nuance de taille, que le député de la majorité Clément Beaune a soulignée sur franceinfo. *"C'est un mensonge complet"*, dénonce-t-il. En pleine campagne pour les élections européennes, la droite et l'extrême droite s'arrangent avec la réalité, d'après le journaliste Thomas Huchon : *"Ces candidats ont choisi une stratégie politique dans laquelle la véracité des faits compte moins que l'intérêt qu'on peut avoir à diffuser une information."*